

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement
Réunion du conseil d'établissement
École Plein-Soleil
Tenue le 24 septembre 2019

1. Mot de bienvenue et présences

Présences :

M. Éric Yockell, Mme Pamélie Bélanger, Mme Jessica Carrière-Hutton, Mme Liuva Garcia, Mme Isabelle Rouillier, M. Dominic Lagacé, Mme Stéphanie Jarry, Mme Margot Pagé, Mme Michèle Cave, Mme Sylvie Patenaude, Mme Maude-Émilie Francoeur et Mme Fany Dubuc.

Absences motivées :

Mme Nathalie Marcil, Mme Mélanie Bisson et Mme Stéphanie Noiseux

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Dominic Lagacé propose l'adoption de l'ordre du jour
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

CE-19-20-199

3. Présentation des membres du Conseil d'établissement 2019-2020

Chaque membre du conseil d'établissement se présente tour à tour.

4. Élection de la présidence du Conseil d'établissement

M. Dominic Lagacé est élu au poste de présidence à l'unanimité.

5. Élection de la vice-présidente du Conseil d'établissement

Mme Fany Dubuc est élue au poste de vice-présidente à l'unanimité.

6. Élection d'une secrétaire

Mme Stéphanie Jarry est élue au poste de secrétaire à l'unanimité.

7. Nomination du représentant de la communauté

Aucun représentant de la communauté

8. Calendrier des rencontres

Il est convenu que les rencontres du CÉ se tiendront à 19h.

• Dates retenues :

- ♦ Mardi 22 octobre 2019
- ♦ Mardi 19 novembre 2019
- ♦ Mardi 28 janvier 2020
- ♦ Mardi 31 mars 2020
- ♦ Mardi 28 avril 2020
- ♦ Mardi 26 mai 2020
- ♦ Mardi 9 juin 2020

Mme Fany Dubuc propose l'adoption du calendrier des rencontres.
Le calendrier est adopté à l'unanimité

CE-19-20-200

9. Adoption et suivi du procès-verbal du 18 juin 2019

Mme Liuva Garcia propose l'adoption du procès-verbal du 18 juin 2019 sans modification.
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

CE-19-20-201

10. Questions du public

Aucune question du public

11. Information du commissaire

Mme Pagé nous parle de la visite du ministre de l'éducation, M. Roberge, qui a eu lieu hier. M. Yockell nous a fait grand honneur. Le ministre fut touché par l'accueil qu'il a reçu.

Il y aura un agrandissement prochainement à l'école St-Marc. Elle nous consulte afin d'avoir notre opinion. Son idée est de savoir ce que l'on peut faire pour améliorer les écoles. Elle aimerait proposer qu'on ajoute des arcades dans les espaces extérieurs pour les agrandissements des futures écoles afin que les enfants, en hiver lorsqu'il fait très froid, puissent sortir plus facilement dehors et être à l'abri des intempéries. Les parents du CE proposent de signifier les besoins et les problématiques aux architectes afin qu'ils trouvent des solutions. Il faut penser à des idées innovatrices qui répondraient mieux aux besoins des enfants.

12. Informations du représentant au comité de parents

Il n'y a pas eu de rencontres encore en ce début d'année.

13. Informations de la technicienne du service de garde

Mme Mélanie Bisson est absente.

POINTS D'INFORMATION

14. Dénonciation d'intérêts personnels

Les membres du conseil d'établissement complètent le formulaire de dénonciation d'intérêts personnels. À remettre à M. Yockell à la fin de la rencontre.

15. Présentation de certaines mesures ministérielles

M. Yockell nous informe des mesures ministérielles auxquelles nous aurons droit cette année.

- Seuil minimal de services pour les écoles (annexe 90)

Proposition « Bonifier l'aide Coup de pouce de 2^e à 6^e en réduisant l'aide individualisée (aide aux devoirs/soutien à l'apprentissage). »

POINTS DE DÉCISION

16. Règles de régie interne

Correction au point 7.6 : Le secrétaire est nommé par le conseil d'établissement.

Mme Michèle Cave propose l'adoption des règles de régie interne.

Les règles de régie interne sont adoptées à l'unanimité

CE-19-20-202

17. Sorties éducatives

- Présentation par M. Yockell des sorties éducatives proposées. Ils nous expliquent que la majorité des sorties éducatives est payée par l'école grâce à l'enveloppe budgétaire qu'il a reçue. Voici le budget dont chaque enseignant dispose pour organiser leurs sorties :
Sorties culturelles : 23\$/ enfant et École inspirante : 27\$/enfant.

- Sortie présentée :

4^e année :

- Classe neige Jouvence (sondage des parents 91%)

Mme Fany Dubuc propose l'adoption des activités.

La sortie éducative est adoptée à l'unanimité

CE-19-20-203

19. Varia

Visite du ministre

Dès son arrivée, sa première impression fut Wow!

Il fut accueilli par la brigade. C'est le chef qui a présenté sa brigade avec un petit discours. Ce fut un coup de cœur du ministre! Par la suite, la direction a présenté les nombreuses activités sportives mises sur pied à l'aide des mesures ministérielles. Ils ont également visité les groupes adaptés. Le ministre Roberge était vraiment à l'aise avec les jeunes, il connaît bien l'environnement d'une classe en tant qu'ancien professeur. Ils ont poursuivi avec la visite d'une classe de 4^e année qui travaillait sur les portables (Netmaths). Ils ont discuté du projet des 4^e année en lien avec les sciences. Ils ont regardé la forêt, les 800 arbres qui ont été plantés il y a dix

ans. Il y a eu une belle interaction entre le ministre et les enfants de la classe. Ils ont terminé la visite dans une classe d'anglais intensif pour connaître notre programme d'anglais intensif. Le ministre visite différentes écoles un peu partout au Québec. Ce fut une magnifique visite.

Les photographies scolaires Boîte Blanche

- Michèle Cave était présente lors de cette journée et elle nous conseille vraiment de rester avec cette compagnie. Elle fait une comparaison avec la compagnie Magenta qui photographiait les élèves à l'école de son garçon. Malgré la réputation de cette compagnie, elle nous affirme que La Boîte blanche nous offre une meilleure expérience et de meilleurs résultats!

Cette journée s'est vraiment bien déroulée.

Projet chandail pour le mois de la différence

Les enseignantes des groupes GADM souhaitent faire une campagne de financement en vendant des chandails. Les élèves des deux classes GADM participeront à la création du logo représentant la différence, qui sera ensuite imprimé sur des chandails. Les fonds amassés serviront à défrayer les coûts d'une sortie au camp Papillon que les jeunes feront au courant de l'année scolaire ainsi qu'à l'achat de matériel adapté. Les chandails coûteront 20\$. Les informations seront fournies dans l'info-parents. Des affiches pourraient être réalisées par les enfants et affichées à l'accueil du SDG.

Approuvé à l'unanimité

CE-19-20-204

Levée de l'assemblée à 20h22

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'D. ...', with a large, stylized flourish extending to the right.